



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 octobre 2022

DIFFUSION DU REPORTAGE DE ZONE INTERDITE – LE NOUVEAU SCANDALE DES ENFANTS PLACÉS

La protection de l'enfance, priorité du quinquennat : de la déclaration aux actions !

Diffusé le 16 octobre 2022 dans l'émission Zone Interdite, le reportage « Familles d'accueil, hôtels sociaux : le nouveau scandale des enfants placés » dénonce de graves dysfonctionnements concernant la protection et la sécurité d'enfants et de jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Déjà en 2020, à l'occasion d'un reportage sur le même sujet, nous partageons notre indignation face à de telles défaillances et l'exigence d'y remédier au plus vite. Nous condamnons avec la plus grande force ces pratiques maltraitantes et plus largement toute forme de violence faite aux enfants.

Nous regrettons le parti pris de ce reportage visant uniquement à dénigrer l'image et les métiers de la protection de l'enfance. À quand un reportage sur la protection concrète, assurée toute l'année, pour des centaines de milliers d'enfants et de jeunes victimes de violences intrafamiliales, de mineurs isolés ou en voie d'exclusion ?

Nous sommes disponibles pour montrer aussi en quoi la protection de l'enfance agit pour leur bénéfice, alors que le cours de leur vie demandait aide et soutien. L'ensemble de la société gagnerait à mieux connaître la protection de l'enfance au-delà des effets de loupe entretenus par des reportages à charge. Malgré les situations décrites qui sont à proscrire par des mesures que nous appelons de nos vœux, nous tenons à rappeler que la protection de l'enfance préserve des vies d'enfants, et leur permet de surmonter les drames qu'ils ont vécus ou qu'ils vivraient encore s'il n'y avait pas des professionnels et des structures pour les accompagner. L'immense majorité des lieux et modes d'accueil, publics comme associatifs, portent dans leur projet et leurs principes d'action la bienveillance à l'égard des enfants, et ont le souci constant de leur mieux-être et du respect de leurs droits.

Les défaillances pointées dans l'émission du 16 octobre n'ont rien de « nouveau », de même que l'absence de mesures à la hauteur des besoins et des droits des enfants. Depuis plusieurs années, nos organisations multiplient les alertes. Elles n'ont fait l'objet que de réponses incomplètes, ou s'inscrivant dans une temporalité trop longue pour permettre de répondre urgemment à des dysfonctionnements pourtant bien connus.

Le nouveau gouvernement entend renforcer le contrôle des établissements et services de protection de l'enfance, incluant les familles d'accueil. Ces contrôles sont essentiels. Le respect du cadre légal et réglementaire par les autorités publiques elles-mêmes est partiel. Il existe désormais des dispositions interdisant certaines pratiques dénoncées dans le reportage. La récente loi du 7 février 2022 vise notamment à limiter les accueils en hôtel, et à instaurer des normes d'encadrement dans les établissements de protection de l'enfance. Nous appelons à ce que les discussions visant à rendre effectives ces mesures reprennent et aboutissent, pour l'intérêt des enfants. Le prix de leur non mise en

œuvre est un risque pesant sur la sécurité des enfants, la qualité de l'accompagnement, et la santé des professionnels déjà sur-mobilisés et épuisés.

Il y a deux ans, « Zone Interdite » mettait l'accent sur la difficulté d'être éducateur et assistant familial au quotidien, sur les conditions de travail exigeantes, et sur l'impuissance des professionnels face à certains enfants aux problématiques multiples. En l'absence de réaction, les conséquences montrées dans ce nouveau reportage étaient inéluctables : la protection de l'enfance fait face à une pénurie de professionnels et les recrutements de personnes sans qualification s'avèrent nécessaires pour mettre en œuvre les mesures de protection. Aujourd'hui, des établissements et services ne sont plus en capacité d'accueillir des enfants et sont contraints de fermer. Cette crise est le fruit d'une déconsidération de longue date des professionnels, qui subissent également de plein fouet les carences d'autres secteurs et en particulier de la pédopsychiatrie. Nous demandons des mesures d'ampleur pour les revaloriser. Sans action immédiate la situation ne fera que s'aggraver. Au-delà des dysfonctionnements pointés dans le reportage, qui protégera alors les enfants ? Une seule vie d'enfant brisée, par une société qui n'a pas su le protéger, est un drame de trop. Et l'énième cri d'alarme de ce reportage, en est le reflet.

« Plus jamais ça ! » a déclaré la secrétaire d'État en charge de l'Enfance en fin d'émission. Nous espérons que ces paroles seront le déclencheur d'une politique publique ambitieuse en faveur de l'enfance, avec de réels moyens d'action.

CONTACTS

Uniopss

Valérie Mercadal

01 53 36 35 06

vmercadal@uniopss.asso.fr

Cnape

Marie-Charlotte Lannière

01 45 83 07 00 / 06 11 24 72 16

mc.lanniere@cnape.fr